



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU 10EME OPEN INTERNATIONAL DE NOISIEL

Article 1 : Généralités

Noisiel Echecs organise son 10^{ème} open international du 12 au 16 avril 2025 à la salle polyvalente de la ferme du Buisson, située Cours du Buisson -77186 NOISIEL

Il comporte les groupes suivants :

- un Open A ouvert aux joueurs de 2000 Elo et plus (avec possibilités de normes)
- un Open B ouvert aux joueurs dont le classement Elo est inférieur à 2000 Elo ;
- un Open C réservés aux Séniors + et Vétérans dont le classement est inférieur à 2000 Elo.

L'organisateur se réserve le droit de se réserver le droit de surclasser un joueur, compte tenu des résultats que celui-ci a obtenu dans les éditions précédentes de l'Open ou dans d'autres compétitions d'échecs en France ou à l'étranger. Sa décision est sans appel.

Le tournoi est limité à 250 joueurs sur l'ensemble des 3 opens.

Les joueurs doivent être licenciés A à la F.F.E. pour la saison en cours (la licence peut être prise auprès du club organisateur) ou avoir un code Fide (Id Fide) dans une fédération reconnue par la F.I.D.E. (autre que la Fédération Française des Echecs)

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge. Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée. La catégorie « non classé » implique la non-possibilité de gagner les prix par catégorie Elo ou les prix spéciaux.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. définies Congrès de Chennai (Inde) en octobre 2022 et entrées en application au 1^{er} janvier 2023.

Les appariements se font au Système Suisse à l'aide du logiciel Papi (Programme d'appariement par internet) mis à disposition par la Fédération Française des Echecs dans sa dernière version sous le contrôle de l'arbitre principal. Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence (pointage) et réglé leurs droits d'inscription avant le 12 avril 2025 à 10h.

Les propositions de nulle sont autorisées conformément aux règlements de la FIDE. Tout accord entre les joueurs sans véritable combat sur l'échiquier pourra être sanctionné de la perte de la partie pour les 2 joueurs.

Article 3 : Frais d'inscription

Les droits d'inscription à l'Open A s'élèvent à 62 € pour les adultes et 43 € pour les jeunes (nés en 2004 et après) et, majorés à 72 € et 50€ respectivement après le 7 avril 2025

Les droits d'inscription à l'Open B s'élèvent à 46 € pour les adultes et 32 € pour les jeunes (nés en 2004 et après), majorés à 54 € et 37 € respectivement après le 7 avril 2025

Les droits d'inscription à l'Open C s'élèvent 40 € après le 7 avril 2025. Après cette date, ils seront majorés à 50 €

L'inscription est gratuite pour les GM, MI, GMF et MIF.

Article 4 : Cadence de jeu

La cadence pour les 3 opens est de 90 minutes pour toute la partie avec 30 secondes d'incrément par coup.

Article 5 : Horaires des rondes

Pointage	Open A Le 12/04 entre 9h00 et 10h00	
	Samedi 12 avril 2025	1 ^{er} R : 10h30
Dimanche 13 avril 2025	3 ^{ème} R : 10h	4 ^{ème} R : 15h30
Lundi 14 avril 2025	5 ^{ème} R : 10h	6 ^{ème} R : 15h30
Mardi 15 avril 2025	7 ^{ème} R : 10h	8 ^{ème} R : 15h30
Mercredi 16 avril 2025	9 ^{ème} R : 10h	Prix : 15h30

Article 6 : Classement

Il sera attribué 1 point pour une victoire, 0,5 point pour un match nul et 0 pour une défaite.

En cas de nombre de points identiques, les joueurs ex æquo seront départagés en utilisant le Buchholz tronqué des résultats des deux adversaires avec les sores les plus bas, le Cumulatif et la Performance, dans cet ordre.

Pour le calcul du Buchholz Tronqué dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Dans le cas où une erreur d'enregistrement des résultats a été commise lors d'une ronde R, les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant l'affichage de l'appariement de la ronde R+2. Dans le cas contraire, le résultat sportif sera rectifié après la fin du tournoi et le classement du tournoi ne pourra être modifié

Article 7 : Liste des prix

Les prix communiqués par l'organisateur dans les différents moyens de communication et de publicité sont donnés à titre indicatif tel que suit :

LISTE DES PRIX		
Open A (+2000 Elo) Classement Général	Open B (-2000 Elo) Classement Général	Open C (-2000 Elo et plus de 50 ans) Classement Général
1 ^{er} Prix : 1500€ 2 ^{ème} Prix : 1100€ 3 ^{ème} Prix : 800€ 4 ^{ème} Prix : 600€ 5 ^{ème} Prix : 400€ 6 ^{ème} Prix : 300€	1 ^{er} Prix : 500€ 2 ^{ème} Prix : 350€ 3 ^{ème} Prix : 250€ 4 ^{ème} Prix : 150€ 5 ^{ème} Prix : 125€ 6 ^{ème} Prix : 100€	1 ^{er} Prix : 400€ 2 ^{ème} Prix : 300€ 3 ^{ème} Prix : 200€ 4 ^{ème} Prix : 100€ 5 ^{ème} Prix : 60€ 6 ^{ème} Prix : 40€
Prix tranche ELO	Prix tranche ELO	Prix tranche ELO
2400 - 2300 - 1 ^{er} 100€ 2299 - 2200 - 1 ^{er} 100€ 2199 - 2100 - 1 ^{er} 100€ Moins de 2099 - 1 ^{er} 100€ Prix féminin - 1 ^{er} 100€ (si au moins 3 joueuses) Les prix sont garantis pour un minimum de 60 joueurs - 1 ^{er} prix garanti	1800 - 1700 - 1 ^{er} 70€ 1699 - 1600 - 1 ^{er} 70€ 1599 - 1500 - 1 ^{er} 70€ Moins de 1499 - 1 ^{er} 70€ Prix féminin - 1 ^{er} 70€ (si au moins 3 joueuses) Les prix sont garantis pour un minimum de 70 joueurs - 1 ^{er} prix garanti	1700-1600 - 1 ^{er} 50€ 1599-1500 - 1 ^{er} 50€ Moins de 1499 - 1 ^{er} 50€ Prix féminin : 1 ^{er} 50€ (si au moins 3 joueuses) 1 ^{er} Prix 1 ^{er} Vétéran 65 ans : 100€ Les prix sont garantis pour un minimum de 40 joueurs - 1 ^{er} prix garanti

La liste définitive des prix sera affichée avant le début de la ronde n°5 et annexée au présent règlement

Ces prix sont attribués à la place (non partagés) et non cumulables. Chaque lauréat recevra le prix le plus important auquel il est éligible et dans l'ordre établi ci-dessus. Les prix ne seront remis qu'aux participants présents à la remise des prix.

Article 8 : Byes autorisés

Pour les tournois B et C et pendant les six premières rondes, les joueurs ont la possibilité de prendre jusqu'à deux « byes » à un demi-point, à condition de le signaler à l'arbitre principal avant la fin de la ronde précédente (ou avant la fin du pointage pour la ronde 1). Les byes ne sont pas autorisés dans les trois dernières rondes. Pour l'open A, cette possibilité est limitée à 1.

Article 9 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 60 minutes de retard est déclaré forfait. Tout joueur forfait sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si son absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante. Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi. Les forfaits et abandons de tournoi non justifiés seront automatiquement signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

En cas de forfait, vous pouvez contacter l'arbitre principal par SMS/ Whatsapp au 06 45 50 57 48 en précisant le nom / prénom / n° de licence et Open concerné.

Article 10 : Annonce des résultats

À l'issue de la partie, les joueurs doivent indiquer le résultat sur leur feuille de partie, signer leur feuille de partie et celle de leur adversaire, ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule. Le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de partie nulle) doit apporter les originaux des deux feuilles de partie à la table d'arbitrage.

Article 11 : Appareils électroniques

Les téléphones mobiles et autres appareils de communication électronique sont tolérés dans la salle de jeu à condition d'être dans un sac fermé et complètement éteints. Ils ne pourront en aucun cas être dans une poche et/ou être accessibles du joueur sauf autorisation expresse de l'arbitre principal.

Pour couper court à toute suspicion de triche, Noisiel Echecs propose un système de consigne pour les appareils électroniques (voir à la buvette)

Tout son émis, sonnerie, alarme ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie. S'il est manifeste qu'un joueur a utilisé un tel appareil dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

Les téléphones et appareils électroniques peuvent également être déposés à la buvette.

Article 12 : Equipe d'arbitrage

L'arbitrage est assuré par Jocelyn AZZEGAG (Arbitre Fédéral Elite 1), Arbitre en Chef

Il est assisté de Alfredo LORENZO (Arbitre Elite 1, Arbitre en chef adjoint) ainsi que Huong BELEY (Arbitre Fédéral Open 2), Maelyss BIMONT (Arbitre Jeune)

Article 13 : Commission d'appel

Une commission d'appel de 5 membres est composée au cours de la première ronde. Sa composition est affichée dans la salle de jeu. Elle est présidée par un membre du club de Noisiel Echecs et comprend l'un des arbitres (autre que celui qui a pris la décision). Elle comprend par ailleurs 3 joueurs.

Pour effectuer un appel, le joueur doit d'abord suivre les directives de l'arbitre tout en signalant son intention de faire appel. Il dépose ensuite son appel par écrit auprès de l'arbitre principal au plus tard 30 minutes après la fin de la partie ayant donné lieu au litige.

Article 14 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 15 : Comportement des joueurs

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur (RI).

Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission d'un arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre principal,

L'organisateur,



REGULATIONS OF THE 10th INTERNATIONAL OPEN – NOISIEL

This regulation is translated to allow understanding by English speakers. In the event of a contradiction between the regulations in French and English, the French regulations take precedence.

Article 1 : Generalities

Noisiel Echecs is organizing the 10th international open from April 12 to 16, 2025 at Salle Polyvalente de la Ferme du Buisson, located Cours du Buisson -77186 NOISIEL

It includes the following groups:

- an Open A for players with 2000 Elo and above (with possibilities of norms)
- an Open B for players whose Elo ranking is lower than 2000 Elo;
- an Open C reserved for the players aged over 50 years old whose ranking is lower than 2000 Elo.

The organizer reserves the right to upgrade a player, according to the results that he has obtained in previous editions of the Open or in other chess competitions in France or abroad. His decision is final.

The tournament is limited to 200 players over all 3 opens.

Players must have an A license from the French Chess Federation for the current season (the license can be taken from the organizing club) or possess a Fide code (Id Fide) in a federation recognized by the F.I.D.E. (other than the French Chess Federation).

At the start of the tournament, players with no rating will receive an estimated Elo (unrated) based on their age category. No subsequent re-estimation will be made. The “unrated” category implies the non-possibility of winning the Elo category prizes or special prizes.

Article 2 : Applicable rules

The rules of the game are those of the F.I.D.E. defined at the Congress in Chennai (India) in October 2022 and entered into force on January 1, 2023.

Pairings are made using the full Swiss System using the French Pairing Program “Papi” under the control of the chief arbiter.

All players who have had their license checked (score) and paid their registration fees before April 12, 2025 at 10 a.m. will be paired for the first round.

Draw propositions are permitted in accordance with FIDE regulations. Any agreement between players without a real confrontation on the board may result in the loss of the game for both players.

Article 3 : Registration fees

Registration fees for Open A are €62 for adults and €43 for young people (born in 2004 and after) and increased to €72 and €50 respectively after April 7, 2025.

Registration fees for Open B amount to €46 for adults and €32 for young people (born in 2004 and after), increased to €54 and €37 respectively after April 7, 2025

Registration fees for Open C are €40 after April 7, 2025. After this date, they will be increased to €50;

IGM, IM, WGM et WIM are invited.

Article 4 : Time control

The time control is for the 3 opens is 90 minutes for the entire game with 30 seconds increment per move.

Article 5 : Schedule

Registration	April 12 before 10 am	
April 12, 2025	1 ^{er} R : 10:30	2 ^{ème} R : 16:
April 13, 2025	3 ^{ème} R : 10:	4 ^{ème} R : 15:30
April 14, 2025	5 ^{ème} R : 10:	6 ^{ème} R : 15:30
April 15, 2025	7 ^{ème} R : 10:	8 ^{ème} R : 15:30
April 16, 2025	9 ^{ème} R : 10:	Prix : 15:30

Article 6 : Ranking

1 point will be awarded for a victory, 0.5 points for a draw and 0 for a defeat.

In the event that two players have the same number of points, they will be decided using Buchholz Cut-2 of the results of the two opponents with the lowest score, Progressive Score (sum) and Average Tournament Performance Rating of Opponents, in that order.

For the calculation of the Buchholz Cut-2 in the context of unplayed games, in accordance with article C07-16.6, the calculation of the adjusted score is carried out by the PAPI software version 3.3.8 following FIDE recommendations prior to 2023.

In the event that an error in recording results was made during a round R, the players involved in the match must report it at the latest before the pairing for round R+2 is displayed. Otherwise, the sporting result will be rectified after the end of the tournament and the tournament ranking cannot be modified.

Article 7 : Prize pool

The prices communicated by the organizer in the various means of communication and advertising are given as an indication as follows :

Open A (+2000 Elo) General Ranking	Open B (-2000 Elo) General Ranking	Open C (-2000 Elo et plus de 50 ans) General Ranking
1 st Price : 1500€ 2 nd Price : 1100€ 3 rd Price : 800€ 4 th Price : 600€ 5 th Price : 400€ 6 th Price : 300€	1 st Price : 500€ 2 nd Price : 350€ 3 rd Price: 250€ 4 th Price : 150€ 5 th Price : 125€ 6 th Price : 100€	1 st Price : 400€ 2 nd Price : 300€ 3 rd Price : 200€ 4 th Price : 100€ 5 th Price : 60€ 6 th Price : 40€
Special Prices	Special Prices	Special Prices
2400 - 2300 - 1 st 100€ 2299 - 2200 – 1 st 100€ 2199 - 2100 – 1 st 100€ Less 2099 - 1 ^{er} 100€ Woman Price - 1 ^{er} 100€ Guarenteed prices with 60 players	1800 - 1700 – 1 st 70€ 1699 - 1600 – 1 st 70€ 1599 - 1500-1 st 70€ Less 1499 - 1 ^{er} 70€ Woman Price - 1 ^{er} 70€ Guarenteed prices with 70 players	1700-1600 – 1 st 50€ 1599-1500 – 1 st 50€ Moins de 1499 – 1 st 50€ Woman Price : 1 st 50€) 1 ^{er} Prix 1 ^{er} Vétéran 65 ans : 100€ Guarenteed prices with 40 players

The final list of prizes will be posted before the start of round n°5 and annexed to these regulations.

These prizes are awarded instead (not shared) and cannot be combined. Each winner will receive the most prize for which they are eligible and in the order established above. Prizes will only be awarded to participants present at the prize giving ceremony.

Article 8 : Bves

For Open B and C and during the first six rounds, players have the possibility of taking up to two half-point byes, in condition they report this to the main referee before the end of the previous round. (or before the end of registration for round 1). Bves are not allowed in the last three rounds.

For open A, this possibility exist only one time.

Article 9 : Forfeit

A player arriving at the board more than 60 minutes late is declared forfeit.

Any player who is declared forfeit without notifying the referee will be considered to have abandoned the tournament, unless his absence is justified by admissible arguments before the publication of the pairings for the following round.

Any player making two forfeits, consecutive or not, will be excluded from the tournament.

Unjustified tournament withdrawals and withdrawals will be automatically reported to the Legal Director of the National Refereeing Department of the F.F.E. for French players and to the federation concerned for foreign players.

In the event of an incident, you can contact the chief arbiter by SMS/Whatsapp on 06 45 50 57 48 specifying the name / first name / Id Fide and Open concerned.

Article 10 : Recording of results

At the end of the game, the players must indicate the result on their scoresheet, sign their game sheet and that of their opponent, arrange the pieces on the chessboard and turn off the clock. The winner (or player with White piece in the event of a draw) must give the originals of the two scoresheets to the table of arbiters.

Article 11 : Electronic Appliances

Mobile phones and other electronic communication devices are tolerated in the playing area provided they are in a closed bag and completely turned off. Under no circumstances may they be in a pocket and/or be accessible to the player unless expressly authorized by the chief arbiter.

To put an end to any suspicion of cheating, Noisiel Echecs offers a deposit system for electronic devices (see at the refreshment bar)

Any sound emitted, ringing, alarm or vibrating, will result in the immediate loss of the game. If it is obvious that a player has used such a device in playing area, he will lose the game and the opponent will win.

Article 12 : Arbiter Team

The team arbiter is :

- Jocelyn AZZEGAG (International arbiter), chief arbiter.
- Alfredo LORENZO (International arbiter), Deputy chief arbiter.

The assistants are Maelyss BIMONT (National Arbiter) Huong BELEY (National Arbiter)

Article 13 : Appeal Committee

An appeals commission of 5 members is composed during the first round. Its composition is displayed in playing area. It is chaired by a member of the Noisiel Echecs (organizer) and includes one of the referees (other than the one who made the decision). It also includes 3 players.

To make an appeal, the player must first follow the instructions of the referee while signaling their intention to appeal. He then submits his appeal in writing to the chief arbiter no later than 30 minutes after the end of the game giving rise to the dispute.

Article 14 : Anti-doping Control

All participants agree to submit to any anti-doping control carried out by an approved doctor and at the request of any authorized body. The referee will be responsible for contacting the designated players.

Article 15 : Player behaviour

All participants undertake to respect these Internal Regulations (IR).

The behaviour of players must not bring the competition into disrepute and must comply with the Chess Player Charter. Proper dress and behaviour are required.

Smoking or vaping is strictly prohibited in the playing venue, as well as analyzing and blitzing in playing area. During the game, a player cannot leave the playing (playing area, toilets, refreshment area, smoking area) without the permission of a referee. Likewise, a player on the line is not allowed to leave the playing area. Any discussion and suspicious reading must also be avoided.

All participants undertake to respect these regulations.

The Chief arbiter

The organizer